

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2021-03-018

PUBLIÉ LE 24 MARS 2021

Sommaire

DGFIP / DDFIP18

18-2021-03-12-00003 - Désignation du comptable par intérim de la trésorerie des Aix d'Angillon à compter du 22 mars 2021. (2 pages)

Page 3

DGFIP

18-2021-03-12-00003

Désignation du comptable par intérim de la
trésorerie des Aix d'Angillon à compter du 22
mars 2021.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CHER

ARRÊTÉ

portant désignation du comptable par intérim de la trésorerie des Aix d'Angillon

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;
- Vu le décret du 1^{er} avril 2019 portant nomination de Monsieur Xavier MENETTE, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur départemental des finances publiques du Cher ;
- Vu l'arrêté du 4 décembre 2014 portant affectation et nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques classe normale au titre du 1^{er} semestre 2015, en vertu duquel Madame Sylvie RICHARD a été affectée sur la trésorerie de Saint FLORENT SUR CHER dans le Cher à compter du 1^{er} mars 2015,
- Vu la décision en date du 12 mars 2021 du Directeur départemental des Finances publiques du Cher de nommer Mme Sylvie RICHARD comptable public par intérim de la Trésorerie des AIX D'ANGILLON à compter du 22 mars 2021 ;

ARRÊTE :

Article 1er

Madame Sylvie RICHARD, inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, est nommée comptable public par intérim de la Trésorerie des AIX D'ANGILLON.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au registre des actes administratifs.

Fait à Bourges le 12 mars 2021

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES FINANCES PUBLIQUES DU CHER

Signé

Xavier MENETTE